

Tableaux de renseignements
supplémentaires:
Plan ministériel 2018-2019

Conseil national de recherches Canada

Liste de tableaux de renseignements supplémentaires pour le Plan ministériel de 2018-2019

Stratégie ministérielle de développement durable 2018-2019

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus

International Astronomical Observatories Program

TRIUMF

Industrial Research Assistance Program (IRAP)

Canada Accelerator and Incubator Program (CAIP)

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars

Initiatives horizontales

Initiative de R-D en génomique (IRDG)

Analyse comparative entre les sexes plus

Couverture prévue des évaluations au cours des cinq prochains exercices

Audits internes à venir au cours du prochain exercice

Stratégie ministérielle de développement durable 2018-2019

Mars 2018

1. Contexte de la stratégie ministérielle de développement durable

Bien que le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ne soit pas assujéti à la [Loi fédérale sur le développement durable](#) et ne soit pas tenu d'élaborer une version complète de la stratégie ministérielle de développement durable, il souscrit aux principes de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) par la mise en œuvre de la Politique d'achats écologiques.

La [Politique d'achats écologiques](#) appuie les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour promouvoir l'intendance environnementale. Conformément aux objectifs de la Politique, le CNRC appuie le développement durable en intégrant les facteurs de rendement environnemental au processus décisionnel en matière d'achats. Il le fait au moyen des mesures décrites à la section 2 ci-dessous dans le tableau « Objectif de la SFDD : un gouvernement à faibles émissions de carbone ». De plus, le CNRC continuera d'appliquer ses meilleures pratiques en matière d'approvisionnement écologique, qui sont les suivantes :

- les évaluations de rendement annuelles de tout le personnel responsable de l'approvisionnement tiennent compte de considérations relatives à l'approvisionnement écologique et de l'économie à faibles émissions de carbone;
- les instruments regroupés d'achats écologiques mis en œuvre par Services publics et Approvisionnement Canada, y compris les conventions d'offre à commande et les ententes en matière d'approvisionnement, sont systématiquement utilisés;
- tout le personnel responsable de l'approvisionnement a suivi le cours sur les achats écologiques et l'importance de l'approvisionnement écologique est renforcée de façon continue par les gestionnaires fonctionnels de l'ensemble du CNRC;
- tous les marchés de services d'entretien et de nettoyage précisent les produits, l'équipement et les processus à utiliser afin de réduire au minimum les incidences environnementales;
- l'utilisation du parc de véhicules terrestres du CNRC est optimisée au moyen de l'analyse de données recueillies par les systèmes télématiques mondiaux de localisation installés sur tous les véhicules du CNRC.

2. Engagements pris par le CNRC

Objectif de la SFDD : un gouvernement à faible émission de carbone

Cible de la SFDD	Mesure de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Points de départ, si disponible, et indicateurs de rendement pour les mesures ministérielles	Programmes au sein desquels les mesures ministérielles auront lieu
<p>Réduire les émissions de gaz à effet (GES) provenant des immeubles et du parc de véhicules du gouvernement fédéral de 40 % au-dessous des niveaux de 2005 d'ici à 2030, mais en aspirant y réussir avant 2025.</p>	<p>Appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone au moyen du lancement de la stratégie pour de faibles émissions en carbone dans l'ensemble du CNRC</p>	<p>Dans le cadre de l'Initiative du CNRC sur les faibles émissions de carbone, lancée en 2017, le CNRC diminuera ses émissions par des mesures de sensibilisation, de gestion de l'énergie, de la rationalisation de l'espace et de projets de réaménagement énergétique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du programme de sensibilisation en mai 2018. • Lancement du projet de réaménagement énergétique de l'installation de Saskatoon du CNRC avant mai 2018. • Études de faisabilité des projets de réaménagement énergétique achevées à trois sites du CNRC avant mai 2018. • Élaboration de la feuille de route pour la réduction du carbone avant août 2018. • Données du CNRC sur l'énergie soumises au Centre pour un gouvernement vert avant septembre 2018. 	<p>Le Programme de sensibilisation sera exécuté dans l'ensemble des centres de recherches et des directions du CNRC. Projets de réaménagement énergétique dans l'ensemble du portefeuille du CNRC pour les immeubles gérés par les services internes.</p>

3. Intégration du développement durable

La structure organisationnelle et hiérarchique du CNRC assure la conformité aux exigences de la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. De plus, le centre d'expertise de la Direction de l'environnement et de la santé et sécurité au travail procède à une évaluation préliminaire de tous les projets proposés pour déterminer s'ils sont

susceptibles d'avoir des conséquences graves sur l'environnement, et ce, avant qu'ils soient présentés à un ministre ou au Cabinet pour approbation. Si l'on déterminait qu'un projet aurait des conséquences considérables sur l'environnement, qu'elles soient positives ou négatives, une évaluation environnementale stratégique (EES) serait alors menée.

Le CNRC continuera de veiller à ce que son processus décisionnel tienne compte des objectifs et des cibles de la SFDD par l'entremise de son processus d'évaluation environnementale stratégique (EES). Une EES relative aux propositions de politiques, de plans et de programmes comprend une analyse des incidences de la proposition sur l'environnement, notamment sur les objectifs et les cibles de la SFDD.

Les déclarations sur les résultats des évaluations du CNRC sont rendues publiques lorsqu'une initiative ayant fait l'objet d'une EES détaillée est annoncée (<http://www.ic.gc.ca/eic/site/sea-ees.nsf/eng/ey00016.html>). La déclaration publique vise à montrer que les incidences environnementales (y compris sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD) des politiques, plans ou programmes approuvés ont été considérées lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décision.

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus

Renseignements généraux

Nom du programme de paiements de transfert	Programme des observatoires astronomiques internationaux
Date de mise en œuvre	1978
Date d'échéance	Continu
Type de paiement de transfert	Contributions
Type de crédit	Budget des dépenses
Exercice de mise en application des modalités	2015-2016
Lien au Répertoire des programmes	Responsabilité principale : Sciences et innovation Programme : Centre de recherche Herzberg en astronomie et en astrophysique

Description	<p>L'astronomie s'est mondialisée. En effet, en raison de l'augmentation des coûts des observatoires de pointe et de la rareté des sites d'observation idéaux, il existe une tendance à la collaboration internationale pour les grands projets d'astronomie qui contribuent à l'avancement des connaissances et à une meilleure compréhension de l'Univers.</p> <p>Le CNRC, en collaboration avec d'autres organismes internationaux, verse une contribution financière qui sert à appuyer la gestion et l'exploitation d'observatoires en mer et de leurs installations connexes, dont le Télescope Canada-France-Hawaï (TCFH), les télescopes jumeaux de l'observatoire Gemini et le Grand Réseau d'antennes millimétriques de l'Atacama [Atacama Large Millimeter Array (ALMA)]. Le CNRC participe à la surveillance et à la direction de ces installations et de leurs capacités de recherche. Il représente aussi le Canada au consortium du Réseau d'un kilomètre carré (SKA – Square Kilometre Array) pour la phase des travaux préliminaires à la construction du télescope. En 2015, le Canada s'est joint au partenariat international établi pour le projet du Télescope de trente mètres (TMT). Au nom du Canada, le CNRC fournit des contributions financières et en nature.</p> <p>Les ententes internationales régissant ces observatoires constituent des engagements de longue durée qui précisent les contributions destinées à la conception et au développement préalables à la construction, à l'exploitation et à l'entretien, à l'amélioration apportée aux immobilisations (p. ex., la mise au point de nouveaux instruments astronomiques et d'autres mises à niveau des installations) et à la mise hors service des observatoires internationaux sur Terre et de leurs installations connexes. En outre, ces ententes prévoient des engagements visant à appuyer les communautés d'utilisateurs universitaires pour assurer une utilisation équitable et progressiste de ces observatoires. Le CNRC participe à la gouvernance de ces installations internationales au nom des milieux canadiens de la recherche en astronomie et offre un appui approprié, y compris des services sophistiqués de gestion de données et d'instruments. Grâce aux contributions financières et en nature du CNRC, les milieux canadiens de l'astronomie bénéficient d'un accès fondé sur le mérite à ces installations, ainsi qu'un soutien pertinent.</p> <p>Les bénéficiaires ne sont pas tenus de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les astronomes canadiens ont accès à des installations et à des technologies de pointe • Des étudiants et des boursiers de recherche postdoctorale qualifiés ont accès à des installations pour y parfaire leur formation • Le Canada joue un rôle de premier plan au sein de projets scientifiques internationaux. • Les retombées scientifiques des télescopes pour le Canada et la communauté internationale sont maximisées grâce à des programmes scientifiques tournés vers l'avenir et faisant appel à de l'équipement de pointe. • L'industrie canadienne dispose d'un nombre accru d'occasions de participer à des projets scientifiques de pointe et de bénéficier des marchés et du développement technologique.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2016-2017

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2021-2022
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	Pays étrangers, organisations intergouvernementales ou sociétés exploitant des observatoires internationaux qui ont conclu des ententes avec le Canada (CNRC) pour l'appui aux coûts inhérents aux observatoires astronomiques sur Terre. Dans le cas des organisations intergouvernementales, le Canada et un ou plusieurs pays étrangers sont membres. Un bénéficiaire admissible peut être une société d'État ou un partenaire de l'exécution.
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le CNRC gère des observatoires établis et entretenus par le gouvernement du Canada dans l'intérêt des milieux canadiens de la recherche en astronomie, en harmonisant ses contributions avec les priorités établies dans le Plan à long terme pour l'astronomie et l'astrophysique. Le CNRC participe aux travaux des conseils qui supervisent les observatoires pour garantir que les orientations et les programmes scientifiques de ces installations tiennent compte des forces du Canada et de ses intérêts. En outre, le CNRC veille à ce que ces activités accroissent les occasions pour les entreprises et les chercheurs canadiens de mettre au point des instruments pertinents pour les observatoires. Pour jouer efficacement son rôle, le CNRC fournit de l'information à jour sur chaque observatoire aux comités communautaires de scientifiques, qui, à leur tour, formulent des avis d'experts sur les activités des observatoires et sur leur développement. Le CNRC offre un solide appui à la communauté des utilisateurs par le biais de nombreux services, allant de l'administration du processus d'attribution de temps d'observation aux chercheurs canadiens à la diffusion de données scientifiques prêtes à utiliser (par l'entremise du Centre canadien de données astronomiques).

Renseignements sur la planification (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Total des subventions	0	0	0	0
Total des contributions	20 219 299	134 588 229	25 418 393	21 903 501
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0
Total du programme	20 219 299	134 588 229	25 418 393	21 903 501

L'écart entre les prévisions pour 2017-2018 et les dépenses prévues pour 2018-2019 est principalement attribuable à une demande de report de fonds qui a été présentée par le CNRC pour la mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2018-2019. En raison des délais liés aux activités associées à la contribution du Canada au Télescope de trente mètres (TMT), le CNRC a reporté 76,1 M\$ de l'exercice 2017-2018 à l'exercice 2018-2019, en plus d'une somme de 4,1 M\$ pour le projet du TMT non utilisée 2016-2017. L'écart restant s'explique par le profil de financement révisé de la participation du Canada à la construction et à la mise en service de l'observatoire international du TMT.

Renseignements généraux

Nom du programme de paiements de transfert	TRIUMF
Date de mise en œuvre	Le 1 ^{er} avril 1977
Date d'échéance	Continu
Type de paiement de transfert	Contributions
Type de crédit	Budget des dépenses
Exercice de mise en application des modalités	2015-2016
Résultat stratégique	Infrastructure de R-D pour une économie du savoir novatrice
Lien au Répertoire des programmes	Responsabilité principale : Sciences et innovation Programme : TRIUMF
Description	TRIUMF est le Laboratoire national canadien pour la physique nucléaire et la physique des particules, ainsi que la science fondée sur les accélérateurs. Le laboratoire constitue l'un des principaux investissements du Canada dans les grandes infrastructures de recherche. Il met à disposition des chercheurs des installations de calibre mondial dans plusieurs domaines : physique subatomique, sciences des accélérateurs, sciences de la vie et sciences des matériaux. Un consortium de 20 universités canadiennes (dont 12 membres à part entière et 8 membres associés) est propriétaire de TRIUMF et en dirige le fonctionnement. Le laboratoire reçoit des crédits fédéraux par le biais du CNRC sous la forme d'allocations quinquennales versées en vertu d'un accord de contribution. Le CNRC joue un rôle important de supervision et d'intendance pour TRIUMF au nom du gouvernement du Canada. Dans son budget de 2014 et de 2015, le gouvernement a versé des crédits de 267,3 M\$ pour son fonctionnement de base pour la période de 2015 à 2020. Les bénéficiaires ne sont pas tenus de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.
Résultats attendus	TRIUMF appuiera les communautés canadienne et internationale de la physique nucléaire et des particules conformément au Plan à long terme pour la physique subatomique au Canada 2017-2021 et au prochain plan quinquennal pour le laboratoire (2020-2025), qui doit être publié à l'automne 2018. Voici les résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Science de classe mondiale dans l'ensemble des programmes de base de TRIUMF. • Progrès réalisés dans l'achèvement de l'installation ARIEL, qui produira des isotopes rares pour la science, les entreprises et le domaine médical. • Disponibilité de personnes de talent du monde entier et appui continu aux initiatives internationales de collaboration et de partenariats pour la recherche.

	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de liens plus nombreux entre l'industrie et les collectivités qui entraînent des avantages économiques et sociétaux pour le Canada. Efficacité opérationnelle accrue.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2017-2018
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2022-2023
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	Organismes sans but lucratif (TRIUMF)
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<p>Le CNRC préside le Comité interorganisations de TRIUMF, formé de représentants des principaux organismes fédéraux qui financent les activités de TRIUMF, procurant ainsi à la direction de TRIUMF la possibilité de mettre le Comité au courant des progrès accomplis et de discuter avec eux des futures orientations du laboratoire.</p> <p>Le CNRC gère aussi le Comité consultatif de TRIUMF (CCT), qui est composé d'experts internationaux dans les disciplines visées par les activités de recherche et de développement technologique de TRIUMF. Deux fois par année, le Comité consultatif de TRIUMF produit à l'intention du CNRC un rapport faisant état de ses constatations, qui contient des recommandations à l'égard des programmes et de leur gestion, et dans lequel le Comité recense les réussites scientifiques et technologiques attribuables aux programmes et installations de TRIUMF. Des observateurs représentant le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), l'Institut canadien de physique nucléaire et l'Institut canadien de physique des particules veillent à ce que les orientations de TRIUMF soient bien alignées sur les besoins des milieux de la recherche, et veillent aussi à ce que TRIUMF collabore avec tous les organismes de la communauté canadienne de la physique subatomique. Le Comité étudie tous les aspects du programme de TRIUMF en accordant une importance particulière aux questions scientifiques et technologiques afin de s'assurer de la pertinence, des retombées et du statut international des programmes de S-T de TRIUMF. Les deux comités participent à des discussions approfondies avec la direction du TRIUMF, garantissant ainsi que les investissements effectués au nom des milieux de recherche du Canada sont utilisés de façon optimale.</p>

	<p>Grâce à sa participation aux travaux du Comité interorganisations de TRIUMF et du Comité consultatif de TRIUMF, le CNRC entretient des liens étroits avec TRIUMF. Le dialogue entre les parties permet de garantir que les investissements du gouvernement du Canada sont utilisés de manière optimale et que le CNRC répond aux besoins du bénéficiaire. Il permet aussi de véhiculer de la rétroaction sur le processus de gestion des paiements de transfert.</p> <p>Dans l'ensemble, l'établissement dispose de quelque 405 employés et étudiants, financés au moyen de l'accord de contribution du CNRC. Cent vingt-deux (122) postes supplémentaires sont appuyés par le biais d'autres ressources à des fins désignées précises, notamment des fonds temporaires pour l'exploitation des nouvelles infrastructures et immobilisations. Au total, chaque année, TRIUMF donne une formation à plus de 200 étudiants de premier cycle, étudiants diplômés, et boursiers de recherche postdoctorale. TRIUMF a conçu et offre de nombreux programmes destinés aux jeunes, aux étudiants, aux enseignants et au grand public afin que le plus grand nombre possible de Canadiens puissent s'émerveiller des dernières découvertes et partager l'enthousiasme généré par ce laboratoire, l'un des laboratoires les plus importants au Canada. En outre, TRIUMF offre un ensemble de programmes favorisant la croissance et le perfectionnement professionnel de ses étudiants diplômés et boursiers de recherche postdoctorale.</p>
--	--

Renseignements sur la planification (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Total des subventions	0	0	0	0
Total des contributions	54 572 800	55 262 800	55 162 800	19 277 000
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0
Total du programme	54 572 800	55 262 800	55 162 800	19 277 000

Le financement continu du CNRC à TRIUMF s'élève à 19,3 M\$. Comme il a été annoncé dans le budget de 2014, le CNRC a reçu 125,9 M\$ sur cinq ans (25,2 M\$ annuellement, de 2015-2016 à 2019-2020) de fonds supplémentaires destinés aux contributions versées à TRIUMF. Ce financement prendra fin en 2019-2020. De plus, comme annoncé dans le budget de 2015, le CNRC a obtenu des fonds supplémentaires de 44,9 M\$ sur cinq ans (5,9 M\$ en 2015-2016, 8,8 M\$ en 2016-2017, 9,7 M\$ en 2017-

2018, 10,3 M\$ en 2018-2019 et 10,2 M\$ en 2019-2020) pour des contributions à TRIUMF. Ce financement prendra fin en 2019-2020. En outre, le CNRC a reçu annuellement 0,4 M\$ sur cinq ans (de 2015-2016 à 2019-2020) du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie pour des contributions à TRIUMF. Ces fonds supplémentaires prendront fin en 2019-2020. Toutes les valeurs présentées dans le tableau comprennent les fonds à élimination graduelle.

Renseignements généraux

Nom du programme de paiements de transfert	Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)
Date de mise en œuvre	Le 1 ^{er} avril 2013
Date d'échéance	Continu
Type de paiement de transfert	Contributions
Type de crédit	Budget des dépenses
Exercice de mise en application des modalités	2012-2013
Résultat stratégique	Les entreprises canadiennes prospèrent grâce à l'innovation technologique
Lien au Répertoire des programmes	Responsabilité principale : Sciences et innovation Programme : Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)
Description	<p>Ce programme contribue à la croissance et à la prospérité des petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes en stimulant l'innovation, l'adoption ou la commercialisation de produits, de services et de procédés de haute technologie au Canada. Cette aide peut prendre la forme 1) de conseils techniques et commerciaux connexes et de services de maillage facilités par un réseau de professionnels travaillant sur le terrain dans tout le pays; 2) de contributions à coûts partagés fondées sur le mérite; 3) de contributions visant à soutenir l'embauche de diplômés postsecondaires. Le programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : Contributions aux entreprises; Contributions aux organisations; Programme emploi jeunesse (PEJ).</p> <p>Le PARI CNRC appuie le placement d'étudiants diplômés dans les PME au moyen de sa participation à l'exécution du PEJ parrainé par la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) d'Emploi et Développement social Canada.</p> <p>Les bénéficiaires ne sont pas tenus de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Stimulation de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes. • Croissance accrue des PME novatrices et création de richesse pour le Canada. <p>Consultez la partie principale du Plan ministériel du CNRC pour obtenir des plans supplémentaires concernant le PARI CNRC.</p>
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2017-2018

Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2022-2023
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	Bénéficiaires liés à l'industrie – entreprises à but lucratif (PME) et organisations sans but lucratif
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<p>Le PARI CNRC est un programme national administré à l'échelle régionale qui compte plus de 240 conseillers en technologie industrielle (CTI) répartis dans environ 100 collectivités un peu partout au pays qui offrent des conseils personnalisés aux petites et moyennes entreprises (PME) qui font preuve d'innovation sur le plan technologique. Les CTI s'engagent auprès des PME clientes pendant la totalité du processus de gestion des contributions, de la formulation des propositions de projets jusqu'à leur achèvement.</p> <p>À la fin d'un projet financé, les bénéficiaires doivent remplir un formulaire d'évaluation en ligne. Cette évaluation permet d'obtenir de l'information sur l'expérience de chaque bénéficiaire auprès du PARI CNRC et, conformément aux normes de service publiées, cette information est utilisée par le Programme pour assurer son amélioration continue.</p> <p>Le PARI CNRC est doté d'une commission consultative composée de 10 à 12 membres venant de l'industrie et d'associations industrielles. Cette commission conseille la direction du PARI CNRC et apporte un point de vue extérieur qui éclaire l'orientation stratégique et la gestion du Programme.</p> <p>Le PARI CNRC participe activement à la réforme des programmes de subventions et contributions entreprise par le Secrétariat du Conseil du Trésor. La participation à des ateliers et l'harmonisation continue avec la politique récente du Secrétariat du Conseil du Trésor et ses lignes directrices ont permis au Programme d'évoluer de manière constante vers l'application de certains principes, notamment ceux contenus dans la stratégie d'engagement des bénéficiaires.</p>

Renseignements sur la planification (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Subventions totales	0	0	0	0
Contributions totales	187 014 000	187 014 000	177 014 000	177 014 000
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0
Total pour le programme	187 014 000	187 014 000	177 014 000	177 014 000

Ce tableau tient compte des 20,0 M\$ annoncés dans le budget de 2017 (10,0 M\$ en 2017-2018, qui comprenait les prévisions des dépenses, et 10,0 M\$ en 2018-2019, qui comprenait les dépenses prévues). Le financement, dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse renouvelée, a pour objectif la création de 1 000 emplois pour la jeunesse, chaque exercice financier, pour un total de 2 000 emplois sur deux ans.

Renseignements généraux

Nom du programme de paiements de transfert	Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs (PCAI)
Date de mise en œuvre	Le 1 ^{er} octobre 2013
Date d'échéance	Le 31 mars 2019
Type de paiement de transfert	Contributions
Type de crédit	Budget des dépenses
Exercice de mise en application des modalités	2013-2014
Résultats attendus	Les entreprises canadiennes prospèrent grâce à l'innovation technologique.
Lien au Répertoire des programmes	Responsabilité principale : Sciences et innovation Programme : Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)
Description	Le PCAI est un programme de contributions non remboursables de cinq ans visant à créer une masse critique d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises capables de développer des entreprises novatrices à forte croissance qui représentent des occasions d'investissement de démarrage exceptionnelles.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises en démarrage ont accès à des services d'aide à l'innovation. • Les entreprises en démarrage sont mieux préparées à accueillir les investissements. • Création de richesses au Canada.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2016-2017
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation et poursuite des occasions visant à renforcer l'exécution du programme
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2018-2019
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	Organisations sans but lucratif
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le PCAI procure aux PME un accès à des incubateurs et des accélérateurs de la plus grande qualité possible avec l'objectif d'aider ces organisations à élargir leur gamme de services. Ces organisations ont été sélectionnées en fonction des critères d'admissibilité précis et des lignes directrices de sélection du PCAI.

	Le programme découle directement de consultations élargies entreprises par Finances Canada en 2012 qui ont révélé qu'outre la disponibilité de capital de risque, les entrepreneurs avaient également besoin d'un accès à des ressources spécialisées en innovation pour réussir.
--	---

Renseignements sur la planification (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Total des subventions	0	0	0	0
Total des contributions	24 195 885	17 095 791	0	0
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0
Total du programme	24 195 885	17 095 791	0	0

La diminution des dépenses prévues en 2018-2019 est attribuable à l'élimination graduelle du programme en 2018-2019.

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars

Renseignements généraux

Nom du programme de paiements de transfert	Programme des affiliations internationales
Date d'échéance	S.O.
Type de paiement de transfert	Subvention
Type de crédit	Budget des dépenses
Lien au Répertoire des programmes	Affiliations internationales
Objectif principal	L'appartenance du Canada à des organisations internationales de S-T favorise les occasions de recherche et d'innovation axées sur le marché international, les activités de réseautage, de représentation, de leadership et d'analyses comparatives. Cela ouvre aussi des possibilités de recherche et permet au Canada de se comparer à ses pairs, ce qui donne aux milieux scientifiques, technologiques et industriels canadiens les outils nécessaires pour rester concurrentiels.
Dépenses prévues pour 2018-2019	560 000
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2015-2016
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation (s'il y a lieu)	Sans objet
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	Organisations internationales et pays étrangers. (Ces bénéficiaires étrangers sont des organisations internationales de sciences et de technologie comptant au moins deux États membres. Par ailleurs, les bénéficiaires non étrangers sont des délégués non gouvernementaux du Canada qui assistent à des rencontres connexes organisées par ces bénéficiaires étrangers).

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

Nom du programme de paiements de transfert	Quote-part au Bureau international des poids et mesures (BIPM)
Date d'échéance	Sans objet
Type de paiement de transfert	Contributions
Type de crédit	Budget des dépenses
Lien au Répertoire des programmes	Science des mesures et étalons
Objectif principal	En sa qualité de représentant du Canada sur la scène internationale de la métrologie grâce à son affiliation au BIPM, le CNRC répond plus efficacement à la responsabilité qui lui incombe en vertu de son mandat de maintenir les étalons de mesure du Canada conformément à la <i>Loi sur le CNRC</i> et à la <i>Loi sur les poids et mesures</i> .
Dépenses prévues pour 2018-2019	659 000
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2015-2016
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation (s'il y a lieu)	Sans objet
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	Organisations internationales et pays étrangers. [La contribution au Bureau international des poids et mesures (BIPM) représente la quote-part annuelle du Canada en sa qualité d'État signataire de la Convention du mètre depuis 1907.]

Initiatives horizontales

Renseignements généraux

Nom de l'initiative horizontale	Initiative de R-D en génomique (IRDG)
Ministères responsables	Conseil national de recherches Canada (CNRC)
Organisations fédérales partenaires	Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Agence d'inspection des aliments du Canada (ACIA), ministère des Pêches et des Océans (MPO), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Santé Canada (SC), Conseil national de recherches Canada (CNRC), Ressources naturelles Canada (RNCan), et Agence de santé publique du Canada (ASPC). En 1999-2000, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont reçu une enveloppe ponctuelle.
Partenaires non fédéraux et non gouvernementaux	Sans objet
Date de début de l'initiative horizontale	Avril 1999, renouvellement en 2002-2003, 2005-2006, 2008-2009, 2011-2012, et 2014-2015
Date de fin de l'initiative horizontale	Mars 2019
Description de l'initiative horizontale	L'Initiative de R-D en génomique (IRDG) appuie la recherche dans le domaine de la génomique dans les laboratoires du gouvernement fédéral. Elle met l'accent sur les mandats et les priorités des ministères et organismes participants. Les domaines de recherche appuyés par l'IRDG sont les soins de santé, la salubrité des aliments, la sécurité alimentaire mondiale, la saine gestion des ressources naturelles, la durabilité et la compétitivité du secteur agricole et la protection de l'environnement, moyennant la collaboration étroite des universités et du secteur privé. Depuis le financement initial de l'IRDG en 1999, les ministères et organismes participants ont constitué une solide capacité de recherche en génomique et ont réalisé de grands progrès quant à l'atteinte des objectifs énoncés de l'Initiative, comme l'ont confirmé deux évaluations indépendantes (2006 et 2011) et une vérification effectuée par le Bureau du contrôleur général (2012). Le site Web de l'IRDG offre des renseignements supplémentaires.
Structures de gouvernance	Un Comité de coordination interministériel (CCI) de sous-ministres adjoints (SMA) a été mis sur pied pour superviser la gestion et la coordination collective de l'IRDG. Il est présidé par l'organisme responsable (CNRC), et composé de représentants de chacun des organismes financés au niveau des SMA, ainsi que de représentants invités provenant d'Industrie Canada et de Genome Canada. Le Comité est responsable de l'orientation stratégique générale de l'IRDG et de l'approbation des priorités en matière d'investissements. Il veille à la mise en place de mécanismes efficaces d'établissement des priorités dans les ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu'à l'atteinte des objectifs et au respect des priorités du gouvernement. Il veille aussi à ce que des principes de gestion communs soient appliqués à l'IRDG et à ce qu'une collaboration entre les divers

	<p>organismes soit favorisée dans la mesure du possible et lorsqu'elle est pertinente. Le Comité se réunit habituellement trois fois par année à la convocation du président, et plus souvent si des décisions doivent être prises.</p> <p>Un Groupe de travail interministériel (GTI) appuie les travaux du Comité. Il est présidé par l'organisme responsable (CNRC) et les membres, du niveau des directeurs, proviennent de tous les ministères et organismes participants et d'Industrie Canada. Le GTI a pour mandat de formuler à l'intention du Comité de coordination interministériel des SMA des recommandations et des conseils stratégiques au sujet de l'établissement des priorités stratégiques et de la gestion globale de l'IRDG. Il voit également à fournir une orientation aux activités menées dans le cadre de l'IRDG en ce qui concerne la prestation opérationnelle, la planification de la mise en œuvre et l'établissement des priorités en matière d'investissement. Le groupe de travail appuie par ailleurs les impératifs d'évaluation et de rapports liés à l'IRDG. Il se réunit environ tous les deux mois, plus souvent si cela est justifié par des besoins particuliers de recommandations et de conseils, ainsi que pour la rédaction et l'approbation du Rapport annuel sur le rendement de l'IRDG.</p> <p>Une fonction de coordination de l'IRDG est intégrée au CNRC, l'organisme responsable. Elle permet d'assurer la coordination du programme, la communication, le réseautage et la diffusion à l'échelle de l'IRDG. Elle offre un soutien au Comité de coordination interministériel des SMA et au GTI sur l'IRDG. Elle permet de communiquer aux ministères, de façon transparente et efficace, des renseignements sur le cycle de planification, les exigences des processus, l'administration financière et d'autres exigences en matière de gestion de projet. Elle appuie en outre la planification et la mise en œuvre de projets communs interministériels. Cette fonction permet également d'effectuer des études et des analyses dont les données serviront à déterminer les priorités de recherche de l'IRDG et d'offrir du soutien à la direction et à l'administration, ainsi qu'à la gestion, à l'établissement de rapports, à l'évaluation et à la communication en matière de rendement.</p>
Montant total des fonds fédéraux alloués (de la date de début à la date de fin) (en dollars)	393 300 000
Dépenses fédérales totales prévues à ce jour (en dollars)	353 500 000
Dépenses fédérales totales réelles à ce jour (en dollars)	352 106 000
Date du dernier renouvellement de l'initiative horizontale	2014-04-03

Total du financement fédéral affecté lors du dernier renouvellement et source du financement (en dollars)	42 1000 000 tel qu'annoncé dans le Budget 2013
Financement fédéral supplémentaire reçu après le dernier renouvellement (en dollars)	Sans objet
Fonds provenant de partenaires non fédéraux et non gouvernementaux (en dollars)	Sans objet
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2021-2022
Résultat commun des partenaires fédéraux	<p>La Stratégie de mesure du rendement de l'Initiative horizontale IRDG a été mise à jour pour la phase VI. Cette nouvelle mouture de la stratégie couvre les exercices financiers de 2014-2015 à 2018-2019 et officialise les rôles et les responsabilités des huit ministères et organismes participants à l'Initiative dans l'espoir d'en venir à une surveillance et une évaluation plus efficaces des activités. Cette stratégie prévoit trois résultats intermédiaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Positionnement des ministères et organismes à vocation scientifique de l'administration fédérale en tant que chefs de file de la recherche en génomique; 2) Utilisation des résultats de la recherche à l'appui des décisions gouvernementales en matière de réglementation, de politiques ou de gestion des ressources; 3) Utilisation des résultats de la recherche par les parties intéressées afin de soutenir l'innovation au Canada. La stratégie contribuera à l'obtention des résultats escomptés par le gouvernement du Canada : des Canadiens en santé, une croissance économique forte, une économie novatrice axée sur le savoir et un environnement propre et sain.
Indicateurs de rendement	<p>La gestion de l'IRDG est évaluée au moyen d'un cadre de mesure du rendement exhaustif qui permet de vérifier les progrès accomplis dans la poursuite des trois résultats attendus communs. Voici quelques exemples des indicateurs de rendement utilisés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Production scientifique et effets des recherches sur la génomique. 2) Analyse de cas où les décisions en matière d'évaluation des risques, de réglementation, de politiques et de gestion des ressources ont été éclairées par des recherches menées dans le cadre de l'IRDG (au fédéral, au provincial et au municipal). 3) Analyse de cas d'exemples où des outils et des procédés novateurs ont été adoptés au Canada grâce aux recherches menées dans le cadre de l'IRDG.

Cibles	Voici quelles sont les cibles dans les exemples susmentionnés : 1) résultats semblables ou supérieurs à ceux obtenus par les autres chercheurs en génomique au Canada 2) retombées positives fondées sur une analyse qualitative de l'étude de cas 3) retombées positives fondées sur une analyse qualitative de l'étude de cas
Résultat attendu des partenaires non fédéraux et non gouvernementaux	Sans objet
Nom du thème	Sans objet
Faits saillants de la planification	L'exercice financier 2018-2019 est la cinquième année de la phase VI de l'IRDG. La phase VI vise à : 1) réaliser les priorités communes grâce à une intégration horizontale et à une collaboration efficace dans le cadre des projets interministériels; 2) appuyer les priorités, les politiques et les mandats du gouvernement au moyen de recherches de haut calibre concertées en génomique dans des domaines où les laboratoires fédéraux ont des compétences et des rôles distincts. L'élaboration de projets interministériels, alors que l'investissement dans la recherche mandatée se poursuivait, a été lancée dans le cadre de la phase V et s'est révélée un mécanisme efficace de maintien de la pertinence et des retombées de l'IRDG pour les Canadiens. Le risque global lié au financement et à la prestation du programme de l'IRDG a été évalué au cours des étapes de planification de l'évaluation de l'IRDG effectuée en 2010, et l'on a alors établi que le risque était moyen ou peu élevé.
Coordonnées de la personne-ressource	Roman Szumski Vice-président, Sciences de la vie Conseil national de recherches Canada 613-993-9244

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

Renseignements sur la planification
Sommaire de la planification

Tous les montants sont exprimés en dollars.

Organisations fédérales	Lien au Répertoire des programmes du ministère	Activités des initiatives horizontales	Allocation fédérale totale (de la date de mise en œuvre à la date d'échéance) (en dollars)	Dépenses prévues pour 2018-2019 (en dollars)	Résultats attendus pour 2018-2019	Indicateurs de rendement pour 2018-2019	Cibles pour 2018-2019	Date d'atteinte de la cible
AAC	Sciences, innovation, adoption et durabilité	Projet canadien de génomique des plantes cultivées (PCGPC)	108 500 000	4 440 000	RA1 Note 1	IR1	C1	Mars 2019
ACIA	Programme de salubrité des aliments, Programme de santé des animaux et de prévention des zoonoses, Programme de protection des végétaux	IRDG	3 600 000	720 000	RA2 Note 2	IR2.1 IR2.2	C2.1 C2.2	Mars 2019
MPO	Biotechnologie et génomique	Stratégie nationale de R et D en biotechnologie aquatique et en génomique	16 495 000	720 000	RA3 Note 3	IR3	C3	Mars 2019
ECCC	Changement climatique et assainissement de l'air	Application stratégique des	18 550 000	800 000	RA4 Note 4	IR4	C4	

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

		technologies génomiques dans le domaine de l'environnement (ASTGE)						
SC	Politique du système de santé canadien Politique et analyse rattachées au système de soins de santé	IRDG	53 123 617	105 905	RA5 Note 5	IR5	C5	Mars 2019
	Produits de santé Biologiques et radiopharmaceutiques	IRDG	2 136 042	776 930				
	Salubrité des aliments et nutrition Salubrité des aliments	IRDG	930 461	122 619				
	Risques environnementaux pour la santé Répercussions des produits chimiques sur la santé	IRDG	2 909 880	594 546				
CNRC	Développement des cultures et des ressources aquatiques Thérapeutique en santé humaine	IRDG	108 500 000	4 440 000	RA6 Note 6 RA7 Note 7	IR6 IR7.1 IR7.2	C6 C7.1 C7.2	Mars 2019

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

		Priorités partagées	28 855 000	3 980 000	RA8 Note 8	IR8	C8	
RNCan	Innovation menant à de nouveaux produits et processus	IRDG	36 100 000	1 600 000	RA9 Note 9	IR9	C9	Mars 2019
ASPC	Infrastructure de santé publique	IRDG	13 100 000	1 600 000	RA10 Note 10	IR0.1 IR0.2	C10.1 C10.2	Mars 2019
IRSC	s. o.	s. o.	500 000	0	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total pour l'ensemble des organisations fédérales			393 300 000	19 900 000				

AAC

RA1 : Utilisation des connaissances en génomique pour accroître la valeur des cultures et des produits agricoles au Canada

IR1 : Nombre de produits scientifiques générés sous la forme d'articles scientifiques

C1: 30 précédemment 45 pour AAC et le CNRC

Note 1 : Les investissements de l'IRDG à AAC, axés sur les priorités établies dans le Projet canadien de génomique des plantes cultivées, visent à permettre à l'industrie de profiter de nouvelles possibilités d'innovation. Les activités porteront sur trois grands thèmes :

1) Biodiversité, exploration génique et analyse fonctionnelle : créer des caractères à valeur ajoutée (p. ex., amélioration de la qualité des semences) sur un marché fortement concurrentiel pour augmenter la résistance des cultures canadiennes au stress abiotique et biotique potentiellement catastrophique et maximiser la rentabilité dans le secteur; 2) Outils de bio-informatique et outils physiques : aider les scientifiques à optimiser les possibilités qu'offre la recherche axée sur la génomique (p. ex., identification et caractérisation des codes génétiques comportant des caractères souhaitables liés à la qualité des semences ou à la résistance aux maladies); 3) Accès amélioré au matériel biologique et aux ensembles de données : accroître l'efficacité de la sélection des plantes pour être en mesure de jeter les bases scientifiques de progrès importants à venir dans la création et la production de caractères prioritaires désignés par l'industrie.

ACIA

RA2 : Utilisation des connaissances en génomique aux fins de la salubrité des aliments, de la santé des animaux et de la protection des végétaux

IR2.1 : Nombre de procédures opérationnelles normalisées ou d'outils élaborés ou transférés aux utilisateurs finaux à l'appui des stratégies de gestion du risque

C2.1 : Nombre accru de procédures opérationnelles normalisées ou d'outils élaborés ou transférés aux utilisateurs finaux par rapport à 2017-2018

IR2.2 : Nombre de produits scientifiques qui sont sous la forme de publications et de présentations ou qui alimentent des bases de données pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes en matière de réglementation, de politiques ou de gestion des ressources

C2.2 : Nombre accru de produits scientifiques par rapport à 2017-2018

Note 2 : Les fonds de l'IRDG viseront à améliorer les capacités de l'ACIA en génomique en ce qui a trait à la surveillance et à l'utilisation d'outils diagnostiques sur place. Les activités de l'IRDG cibleront trois secteurs : 1) Salubrité des aliments : mieux soutenir l'ACIA dans la vérification de la conformité, l'attribution des sources, l'établissement des profils de risques et l'application des normes de Santé Canada; 2) Protection des végétaux : faciliter la détection précoce et l'intervention rapide, et éclairer la prise de décisions d'ordre réglementaire sur les phytoravageurs et les produits végétaux réglementés dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie; 3) Santé des animaux : participer à la gestion des risques en santé publique associés à la transmission de zoonoses et de maladies animales émergentes et à déclaration obligatoire.

MPO

RA3 : Utilisation des connaissances et des conseils en génomique aux fins de la gestion des pêches et des océans

IR3 : Pourcentage des projets de l'IRDG ayant fourni des connaissances et des conseils en génomique utiles aux décideurs

C3 : 80 %

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

Note 3 : Les recherches en génomique au sein du MPO se poursuivent dans les trois domaines suivants : 1) Protection des espèces de poissons et de mammifères marins et maintien de récoltes durables : concevoir des outils génomiques de pointe permettant d'identifier avec précision les espèces, les interactions entre stocks sauvages et stocks d'élevage, les populations et les stocks aux fins de la gestion des pêches et de la conservation des stocks vulnérables, des espèces menacées et de la biodiversité aquatique; 2) Préservation des poissons et des produits de la mer canadiens : mettre au point des techniques novatrices en génomique permettant de détecter, de surveiller et de réduire au minimum les effets néfastes des agents pathogènes (p. ex., virus de l'anémie infectieuse du saumon) et ainsi préserver la santé des ressources aquatiques du Canada ainsi que ses marchés d'exportation de poissons et de produits de la mer; 3) Maintien d'écosystèmes aquatiques sains et productifs : concevoir de nouveaux outils de génomique pour la surveillance, l'atténuation des risques et la restauration des écosystèmes aquatiques, notamment pour détecter la présence d'espèces aquatiques envahissantes afin de prendre des mesures de contrôle rapides, comprendre la réaction et l'adaptation des espèces aquatiques aux stressseurs, comme les changements climatiques, et comprendre la structure et la connectivité des populations pour aider à définir les aires marines protégées. La cible du Ministère est de donner suite à 80 % des demandes de projets de génomique des clients.

ECCC

RA4 : Utilisation des outils et des technologies de la génomique pour la prise de décisions responsables

IR4 : Pourcentage des projets de l'IRDG ayant permis le transfert de connaissances sur des outils et des technologies de la génomique à des utilisateurs finaux ou à des décideurs

C4 : 70%

Note 4 : ECCC continuera d'investir les fonds de l'IRDG dans le programme ASTGE, dans les secteurs suivants : 1) Évaluation des risques chimiques et biologiques : mettre au point des indicateurs de résultats en toxicologie afin d'établir les effets toxicologiques des microorganismes, des produits chimiques préoccupants et des sources de stress émergentes, en plus de prévoir le mode d'action des produits chimiques préoccupants et leurs effets sur les organismes vivants; 2) Conservation de la faune : comprendre l'interaction des gènes dans la flore et la faune en réaction aux conditions environnementales et surveiller les maladies qui touchent les animaux sauvages; 3) Surveillance environnementale : établir des indicateurs (p. ex., profil d'expression génique d'espèces clés) de l'état des écosystèmes prioritaires (comme les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent) et surveiller les sources d'agents pathogènes; 4) Conformité et application :

analyser la flore et la faune afin d'identifier des espèces précises, de déterminer l'ascendance parentale et de s'assurer de l'origine géographique de celle-ci. Ces travaux permettront à ECCC de s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et de certains programmes dont le Plan de gestion des produits chimiques.

SC

RA5 : Utilisation des connaissances en génomique dans le cadre du système canadien de réglementation dans le domaine de la santé

IR5 : Pourcentage des activités ciblées de transfert des connaissances réalisées en lien avec la recherche en génomique (p. ex., réunions avec des clients, affiches et présentations dans le cadre de conférences, publications à comité de lecture).

C5 : 100 %

Note 5 : La recherche en génomique continuera à mettre l'accent sur quatre secteurs d'investissements prioritaires visant à renforcer le rôle de réglementation de Santé Canada : 1) Diffusion des connaissances sur la réglementation des produits thérapeutiques et biologiques : permettre la prise de décisions éclairées en matière de réglementation et étayer ces décisions tout au long du cycle de vie des produits biotérapeutiques. Le Ministère poursuivra des projets de recherche sur les vaccins et de nouveaux projets sur les cellules souches. En 2018-2019, les recherches de Santé Canada sur les cellules souches permettront d'identifier des molécules pour la surveillance de l'innocuité et de l'efficacité de produits à base de cellules souches mésenchymateuses. De plus, les projets de recherche sur les vaccins permettront de dresser une liste des marqueurs de cellules immunitaires pour améliorer les méthodes actuelles de surveillance de l'efficacité et de l'innocuité des vaccins contre le virus respiratoire syncytial; 2) Diffusion des connaissances sur la réglementation liée à la salubrité alimentaire et à la nutrition : permettre la détection et la caractérisation des microorganismes d'origine alimentaire, la caractérisation des effets sur la santé des contaminants alimentaires, des produits allergènes, des éléments nutritifs, des nouveaux aliments et des nouveaux ingrédients alimentaires, ainsi que des prébiotiques et probiotiques, et le développement de marqueurs de l'état de santé et des maladies (p. ex., cancer, diabète, obésité, allergies et maladies cardiovasculaires) dans le contexte de l'exposition à des aliments, à des microorganismes, à des produits allergènes et à des contaminants alimentaires; 3) Protection de la santé humaine contre les effets néfastes éventuels de contaminants environnementaux, de rayonnements, de produits de consommation et de pesticides; 4) Recherche sur les retombées socioéthiques des technologies de génomique, de ses extrants et de ses produits : mettre au point une

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

méthode d'intégration de la génomique responsable et avantageuse sur le plan social tenant compte des considérations éthiques, juridiques et socio-économiques.

CNRC

RA6 : Utilisation des connaissances en génomique pour accroître considérablement la contribution du Canada à la production mondiale de blé

IR6 : Nombre de produits scientifiques générés sous la forme d'articles scientifiques

C6 : 17

Note 6 : Le CNRC continuera d'appuyer le programme Amélioration du blé canadien en ce qui a trait à la résistance aux maladies et au stress abiotique, à la sélection assistée par la génomique et au développement de graines. Ce programme est la contribution du CNRC à l'Alliance canadienne du blé, une alliance de recherche de grande envergure dont l'objectif est d'améliorer le rendement, la durabilité et la rentabilité de la culture du blé au Canada au profit des agriculteurs canadiens et l'économie nationale. L'Alliance profite aussi de contributions importantes d'AAC, de l'Université de la Saskatchewan et de la province de la Saskatchewan.

RA7 : Réalisation de progrès pertinents sur le plan commercial dans les domaines de la R-D en génomique ayant trait à la santé humaine

IR7.1 : Nouveaux actifs de propriété intellectuelle : nombre de rapports d'invention

C7.1 : 5

IR7.2 : Technologies habilitantes transférées à l'industrie : nombre de nouvelles licences

C7.2 : 10

Note 7 : Les investissements de l'IRDG au CNRC soutiendront les programmes nécessitant des activités liées à la génomique pour aider l'industrie et le gouvernement à réaliser les priorités stratégiques nationales (p. ex., forte croissance économique, Canadiens en santé, économie du savoir novatrice) grâce à des activités de recherche et de développement technologique ciblées. Le volet de l'IRDG sur la santé humaine appuiera le programme du CNRC intitulé Produits biologiques et produits biologiques ultérieurs, dont la mise en œuvre a été approuvée par le Comité de la haute direction du CNRC après un processus rigoureux d'approbation et de mise en œuvre de programmes.

RA8 : Recherches interministérielles conjointes en fonction de priorités partagées et d'objectifs communs sur des questions qui dépassent le mandat d'un seul ministère

IR8 : Pourcentage de projet diffusant des résultats à des utilisateurs finaux cibles

C8 : 100 %

Note 8 : Les activités de deux projets de priorités partagées se poursuivront en 2018-2019. Le premier, le projet sur la résistance aux antimicrobiens, permettra de mieux comprendre les activités essentielles qui contribuent au développement de la résistance antimicrobienne et aux voies d'exposition critiques par lesquelles les bactéries résistantes parviennent jusqu'aux humains. Ce projet, une composante clé du Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada, pourra aider à valider des technologies, des pratiques et des politiques économiquement viables afin d'atténuer l'acquisition de la résistance antimicrobienne. Le second, le projet de biosurveillance des écosystèmes fondée sur la métagénomique (Écobiomique), mènera à la création d'outils génomiques de pointe pour surveiller la qualité de l'eau des lacs et des rivières, évaluer la biodiversité des invertébrés et des microorganismes d'eau douce, évaluer la santé des sols essentiels à la productivité des systèmes agricoles et forestiers du Canada et explorer des méthodes d'assainissement des sols pour les secteurs miniers et pétroliers. Ce projet vise principalement à favoriser la responsabilisation environnementale, à garantir un accès au marché des produits dérivés de ressources canadiennes et à accroître l'acceptabilité sociale du développement économique du Canada.

RNCan

RA9 : Utilisation des connaissances en génomique pour la régénération et la protection des forêts

IR9 : Nombre de nouveaux produits et processus découlant de l'information de RNCan

C9 : 5

Note 9 : Le Service canadien des forêts de RNCan se concentrera sur l'accélération de la transformation des connaissances accumulées en génomique en applications concrètes capables de soutenir la compétitivité du secteur forestier canadien, notamment : 1) Régénération des forêts : le développement d'applications de génomique novatrices entraînera la production accélérée de fibres de qualité supérieure, ce qui se traduira par des retombées économiques et environnementales favorables pour le Canada. 2) Protection des forêts : le

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

développement d'outils diagnostiques novateurs issus de la génomique permettra la détection rapide et la gestion des insectes ravageurs et des maladies qui menacent la santé et l'intégrité écologique des forêts canadiennes, du secteur forestier et des collectivités forestières.

ASPC

RA10 : Utilisation des connaissances en génomique pour améliorer les programmes et les activités de santé publique associés aux maladies infectieuses et aux maladies chroniques

IR10.1 : Pourcentage de clients indiquant être satisfaits ou très satisfaits des services de référence de laboratoires

C10.1 : 90 %

IR10.2 : Nombre de citations de documents de recherche en laboratoire de l'Agence témoignant du transfert et de l'assimilation des connaissances

C10.2 : 1800

Note 10 : L'étude génomique des pathogènes associés aux maladies infectieuses et de leurs caractéristiques génère de nouvelles méthodes rapides et rentables pour la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies (p. ex., outils moléculaires afin de mieux identifier les organismes associés aux flambées épidémiques). Des activités de recherche de l'IRDG à l'ASPC permettent d'appliquer les technologies dites « -omiques » pour générer de nouvelles connaissances à l'appui de la prise de décisions en santé publique et créer de nouveaux outils pour améliorer la prévention et le contrôle des maladies. Ces technologies offrent des méthodes pour améliorer : 1) la prévention et le contrôle des agents pathogènes prioritaires; 2) la réponse aux pathogènes résistants aux antimicrobiens; 3) la surveillance des maladies infectieuses; 4) les mesures de sécurité pour la santé publique. Les connaissances générées à partir des approches génomiques soutiennent les analyses de risque plus détaillées, ainsi que l'identification et le développement de nouveaux points d'intervention pour le contrôle et la prévention des maladies infectieuses.

Analyse comparative entre les sexes plus

Renseignements généraux

Structures de gouvernance	<p>Le CNRC officialise son cadre d'ACS+ et le processus de responsabilisation et de reddition de comptes connexe aux fins de mise en œuvre en 2018-2019. Plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un centre de responsabilité pour l'ACS+ est en préparation à la Division des politiques et de la gouvernance du CNRC. Ses deux ressources existantes ont reçu la formation nécessaire et procèdent à l'analyse stratégique pour les initiatives du CNRC requérant l'approbation, l'appui ou le financement de ministères de l'administration centrale; • les vice-présidents du CNRC seront responsables de l'inclusion et de la mise en œuvre des engagements à l'égard de l'ACS+ dans les programmes de l'organisme dans le cadre de son processus de planification opérationnelle en 2018-2019; • un processus de suivi et de reddition de comptes sera établi pour les engagements à l'égard de l'ACS+ et leur mise en œuvre par les programmes du CNRC.
Ressources humaines	0,2 équivalent temps plein
Initiatives prévues	Initiative du CNRC visant à accroître le pourcentage de femmes travaillant dans les domaines des STIM grâce à l'embauche d'un nombre accru de femmes dans des postes de niveau postdoctoral.

Couverture prévue des évaluations au cours des cinq prochains exercices

Couverture prévue des évaluations, de 2018-2019 à 2022-2023

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice financier d'approbation	Dépenses de programme 2018-2019 visées par l'évaluation prévue (en dollars)	Dépenses de programme 2018-2019 visées par l'ensemble des évaluations prévues (en dollars)	Dépenses totales de programme 2018-2019 (en dollars)
Aérospatiale	Évaluation de l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC, 2011-2012	Évaluation du Centre de recherche en aérospatiale du CNRC	2019-2020	46 366 083	46 366 083	46 366 083
Développement des cultures et des ressources aquatiques	Évaluation de Développement des cultures et des ressources aquatiques du CNRC, 2016-2017	Évaluation du Centre de recherche en développement des cultures et des ressources aquatiques du CNRC	2021-2022	21 633 431	21 633 431	21 633 431

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

	Évaluation horizontale de l'Initiative de R-D en génomique, 2016-2017	Évaluation l'Initiative de R-D en génomique†	2021-2022	5 144 620	5 144 620	\$5 144 620
Automobile et transport de surface	Évaluation du Centre de technologie des transports de surface du CNRC, 2013-2014	Évaluation du Centre de recherche sur l'automobile et les transports de surface du CNRC	2020-2021	35 136,074	35,136,074	35 136 074
	Sans objet	Évaluation du Programme de fabrication de pointe du CNRC	2022-2023	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Biens immobiliers à vocation particulière (fonction habilitante)	Sans objet	Fonction habilitante	Les services d'habilitation ne font pas l'objet d'une évaluation	16 400 000	16 400 000	16 400 000
Construction	Évaluation du portefeuille Construction du CNRC, 2013-2014	Évaluation du Centre de recherche en construction du CNRC	2020-2021	22 346 801	22 346 801	22 346 801
	Évaluation horizontale du Programme de la qualité de l'air, 2015-2016	Évaluation horizontale de l'Initiative sur la pollution de l'air†	2020-2021	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

Services de conception et de fabrication (fonction habilitante)	Sans objet	Évaluation des Services de conception et de fabrication du CNRC	2020-2021	12 970 545	12 970 545	12 970 545
Énergie, mines et environnement	Sans objet	Évaluation du Centre de recherche sur l'énergie, les mines et l'environnement du CNRC	2018-2019	21 609 314	21 609 314	21 609 314
Herzberg, Astronomie et astrophysique	Évaluation du portefeuille CNRC Herzberg, Astronomie et astrophysique, 2016-2017	Évaluation du Centre de recherche Herzberg en astronomie et en astrophysique du CNRC	2021-2022	156 717 132	156 717 132	156 717 132
Thérapeutiques en santé humaine	Évaluation de Thérapeutiques en santé humaine du CNRC, 2014-2015	Évaluation du Centre de recherche en thérapeutique en santé humaine du CNRC	2019-2020	35 906 763	35 906 763	35 906 763
	Évaluation horizontale de l'Initiative de R-D en génomique, 2016-2017	Évaluation de l'Initiative de R-D en génomique†	2021-2022	2 803 860	2 803 860	2,803 860
	Évaluation du Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs	Évaluation du Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs (PCAI) du CNRC	2018-2019	17 095 791	17 095 791	17 095 791

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

	(PCAI), 2016-2017					
Programme d'aide à la recherche industrielle ¹	Évaluation sommative horizontale de la Stratégie emploi jeunesse, 2012-2013	Évaluation de la Stratégie emploi jeunesse [†]	2019-2020	15 000 000	15 000 000	15 000 000
	Évaluation du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), 2017-2018	Évaluation du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC	2022-2023	239 776 070	239 776 070	239 776 070
	Groupe de technologies langagières interactives, un sous-groupe du sous-programme Technologies de l'information et des communications, 2016-2017	Évaluation du Centre de recherche en technologies numériques du CNRC	2018-2019	9 201 468	9 201 468	9 201 468

¹ Exclut la Stratégie emploi jeunesse

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

Technologies de l'information et des communications ^{2 3}	Sans objet	Évaluation du Centre de recherche en électronique et photonique avancées du CNRC	2022-2023	23 248 321	23 248 321	23 248 321
Affiliations internationales ⁴	2015-2016	Sans objet	Non évalués, programmes de S et C inférieurs à 5 M\$	560 000	560 000	560 000
Science des mesures et Étalons	Évaluation de Science des mesures et étalons du CNRC, 2015-2016	Évaluation du Centre de recherche sur la science des mesures et les étalons du CNRC	2020-2021	23 878 787	23 878 787	23 878 787
Dispositifs médicaux	Sans objet	Évaluation du Centre de recherche sur les dispositifs médicaux du CNRC ⁵	2019-2020	8 585 629	8 585 629	8 585 629

2 Exclut le financement pour la préservation et la revitalisation des langues et des cultures autochtones.

3 Modifications prévues en 2018-2019 pour refléter la division du programme entre Électronique et photonique avancées et Technologies numériques.

4 Cette évaluation est menée à la demande de la haute direction pour faciliter la prise de décisions

5 Exclut le financement de l'Initiative de R-D en génomique.

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

	Évaluation horizontale de l'Initiative de R-D en génomique, 2016-2017	Évaluation de l'Initiative de R-D en génomique [†]	2021-2022	471 520	471 520	471 520
Institut national de nanotechnologie	Évaluation de l'Institut national de nanotechnologie, 2015-2016	Évaluation du Centre de recherche en nanotechnologie du CNRC	2020-2021	8 200 000	8 200 000	8 200 000
Bibliothèque scientifique nationale (fonction habilitante) ⁶	Sans objet	Évaluation de la Bibliothèque scientifique nationale du CNRC	2019-2020	15 500 000	15 500 000	15 500 000
Génie océanique, côtier et fluvial	Évaluation du portefeuille Génie océanique, côtier et fluvial (GOCF), 2016-2017	Évaluation du Centre de recherche en génie océanique, côtier et fluvial du CNRC	2021-2022	13 818 247	13 818 247	13 818 247
Biens immobiliers à vocation particulière (fonction habilitante)	Sans objet	Sans objet	Les services d'habilitation ne font pas l'objet d'une évaluation	74 228 970	74 228 970	74 228 970

⁶ Cette évaluation est menée à la demande de la haute direction pour faciliter la prise de décisions.

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

Technologies de sécurité et de rupture	Évaluation du Centre de recherche sur les technologies de sécurité et de rupture du CNRC, 2017-2018	Évaluation du Centre de recherche sur les technologies de sécurité et de rupture du CNRC	2022-2023	12,283,650	12 283 650	12 283 650
Plateformes de recherche en technologie de l'information (fonction habilitante)	Sans objet	Sans objet	Les services d'habilitation ne font pas l'objet d'une évaluation	9 700 000	9 700 000	9 700 000
TRIUMF	Évaluation de la contribution du CNRC à TRIUMF, 2013-2014	Évaluation de la contribution du CNRC à TRIUMF	2018-2019	55 262 800	55 262 800	55 262 800
Services internes	Évaluation horizontale du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, 2013-2014 ⁷	Évaluation horizontale du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux†	2018-2019	Le financement du SCT pour cette initiative horizontale prend fin en 2017-2018	Le financement du SCT pour cette initiative horizontale prend fin en 2017-2018	Le financement du SCT pour cette initiative horizontale prend fin en 2017-2018

⁷ Bien que les services internes ne soient habituellement pas évalués, le financement reçu dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux sera évalué, conformément à une exigence particulière du Conseil du Trésor

Tableaux de renseignements supplémentaires : Plan ministériel 2018-2019

Services internes	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	119 473 705	119 473 705
Total	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	1 027 019 581	1 027 019 581

Audits internes à venir au cours du prochain exercice

Titre de l'audit interne	Sujet visé par l'audit	État	Date d'achèvement prévue
Projet consultatif – cadre de vérification comptable	Pratiques financières et administratives de l'organisation	Prévu	Juin 2018
Audit du Plan de continuité des activités	Gestion de la sécurité et pratiques administratives de l'organisation	Prévu	Décembre 2018
Audit du développement des entreprises	Pratiques financières et administratives de l'organisation	Prévu	Décembre 2018
Projet consultatif – Processus de planification des investissements du CNRC	Pratiques financières et administratives de l'organisation	Prévu	Mars 2019
Audit de la gouvernance des TI	Gouvernance des technologies de l'information et gestion des ressources	Prévu	Mars 2019
Audit des pratiques d'établissement des coûts	Pratiques financières et administratives de l'organisation	Prévu	Mars 2019
Audit des voyages, des événements et de l'accueil	Pratiques financières et administratives de l'organisation	Prévu	Juin 2019
Audit de la sécurité physique	Gestion de la sécurité et pratiques administratives de l'organisation	Prévu	Décembre 2019

Notes de bas de page

ⁱ IRDG, <http://IRDG-irdg.collaboration.gc.ca/>